

LA FIN DE LA CARRIÈRE DES FACTEURS D'ORGUES LIÉGEOIS PICARD

par Richard FORGEUR *

Les chercheurs qui, récemment¹, ont retracé la vie et l'œuvre des deux facteurs d'orgues liégeois Picard se sont tous heurtés à une même difficulté: l'absence de traces, dans les archives liégeoises, de leur mariage, de leurs enfants ou de leur décès.

L'un des deux, cependant, était bien prêt du but.

Philippe II le Picard, établi à Liège en 1701, avait épousé Marie-Anne Delaplace. Son père, Philippe I, mort en 1702, était originaire du nord de la France actuelle; célèbre facteur d'orgues, il est connu pour avoir travaillé ou créé les orgues de la cathédrale de Noyon, de celles d'Amiens, et de l'abbaye bénédictine de Liessies. Philippe II eut deux frères facteurs d'orgues, Joseph et Antoine, auteur présumé du superbe instrument de l'abbatiale de Saint-Hubert, dont le très beau buffet de 1685 subsiste de nos jours. Ce Philippe II a créé, restauré ou modifié les orgues de Liège St-Pierre (1702), Liège cathédrale (1705), Liège Ste-Croix (1716), Theux (1717) et Huy collégiale (1720-22). On peut maintenant ajouter à cette liste celles de Gronsveld (1711).

Il eut deux fils facteurs d'orgues à Liège et six autres enfants des deux sexes, nés à Liège sauf l'aînée Marie-Anne. Un autre fils, Joseph, exerça la même profession à Metz.

L'aîné de ces deux fils, Jean-Baptiste-Joseph-François fut baptisé à Notre-Dame-aux-Fonts le 23 mai 1706; ses parents résidaient alors dans la paroisse Saint-Michel toute proche, tandis que le puîné Jean-François reçut le baptême dans la même église, le 18 octobre 1711, alors que ses parents demeuraient dans la paroisse Saint-Servais.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler l'œuvre considérable² par la qualité et la quantité de Jean-Baptiste; son activité se déploie sur les actuelles provinces de Limbourg, Liège et Namur, tant sa réputation était grande.

A défaut d'une analyse détaillée des orgues laissées par ce facteur — un pareil inventaire n'existe que pour la Flandre orientale — contentons-nous de rappeler ici celles dont le buffet subsiste: Liège, abbaye des bénédictines (vers 1737) et prieuré de Beaufays (1741-42; ces deux meubles ont des ressemblances évidentes); Hodimont (1747); Tongres, collégiale (1750); Liège, Saint-Pierre (1739-40, actuellement à St-François de Sales); ex-chartreuse de Ruremonde (1750); et Hasselt, Notre-Dame (1754).

A partir de 1754, son activité va diminuer puis cesser.

Le 26 janvier 1754, l'abbé de Saint-Trond et le sculpteur Louis Lejeune, auteur des buffets de Hodimont et de Hasselt (Notre-Dame) signent un contrat en vue de la fabrication de la caisse du nouvel orgue de l'abbaye que Picard s'est engagé à fournir. Parmi les témoins signataires de l'acte, le notaire cite « Monsieur le chanoine Le

* *Adresse de l'auteur:* Bd d'Avroy 39, 4000-Liège.

1. J. YERNAUX, *Orgues et organistes du pays mosan* dans BSBL, 14 (1937), 73-76. L'auteur a établi la date de naissance des enfants de Philippe II en utilisant l'acte d'émancipation qui en énumère six et donne leur âge approximatif. Cet acte est conservé de nos jours, mais les bords du registre étant brûlés, certains mots ont disparu. — J. QUITIN, *Orgues, organiers et organistes de la cathédrale de Liège aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dans BIAL, 80 (1967), 21-24, qui fournit une liste de huit enfants basée sur les actes de baptême. Elle est en tous points exacte, mais le baptême de l'aînée, Marie-Anne, connue par l'acte d'émancipation, ne fut pas enregistré à Liège, pas plus que le mariage de ses parents. Enfin T. GERITS, *De luikse orgelbouwer Jan-Baptist le Picard. Een bijdrage tot zijn leven en werk* dans HET OUDE LAND VAN LOON, 25 (1970), 101-121, sera cité « GERITS, Picard ».

2. Elle est exposée dans l'article de T. GERITS. On y ajoutera: J.-P. FÉLIX, *Les orgues de Chênée* dans L'ORGANISTE, 5 (1973), 3 p., 2-4 et QUITIN, 21-24, ainsi que GAZETTE DE LIÈGE du 17-4-1775 pour l'orgue de Saint-Léonard.

Picard »³. C'est conforme à la coutume: l'auteur de l'orgue, car c'est bien lui, nous allons le voir, signe le contrat concernant la caisse. Quand la fabrique d'église de Chênée paye le reste de la somme due à Picard pour le nouvel orgue, le reçu du 13 septembre 1756 est signé « au nom de M^r le chanoine Picard ». Quatre mois plus tard, un mystérieux « Mgr Picard, chanoine de la cathédrale de Metz » offre au chapitre cathédral de Liège, son ancien client, un nouvel orgue que le chapitre, animé par son traditionnel esprit d'économie, refusera⁴. Enfin, le 3 mai 1758, la ville de Stavelot commande un orgue pour l'église paroissiale; elle s'adresse à l'élève et continuateur de Picard, Guillaume Robostel, mais « M^r le Picard, chanoine de la cathédrale de Metz » est caution⁵. Sept jours après, l'abbesse de Vrouwenpark, près de Tirlemont, commande elle aussi un orgue à Robostel qui devra le construire intégralement mais « aussitôt que la dite orgue sera placée, le second comparant [Robostel] s'oblige que le dit sieur Picard viendra à la dite abbaye, à ses dépens pour donner les harmonies à la dite orgue et pour accorder tous les jeux »⁶.

Mais est-ce bien notre facteur qui est devenu chanoine à Metz? Oui, assurément!

Au mois d'août 1756, un de ses parents, « Messire Jean-François Chaillot, chanoine de la cathédrale de Metz, y demeurant rue des Clercs, paroisse Saint-Gorgon, s'était engagé par devant notaire à payer sa vie durant, à son cousin, le sieur Jean-Baptiste-François-Joseph le Picard, bourgeois de Liège », 300 livres tournois de rente annuelle. Picard s'empressa de faire enregistrer cet acte chez le notaire Moreau, habitant la paroisse Saint-Servais, puis par les échevins de Liège, et de l'exhiber à Étienne Stoupy, vicaire général de l'évêque de Liège⁷. Quelques jours après, il recevait les ordres sacrés jusqu'au diaconat inclus.

Mais notre diacre, âgé alors de 50 ans, avait un autre parent, appelé François Picard, lui aussi chanoine de la cathédrale de Metz. Un jour, un canonat de cette église vint à vaquer pendant la semaine où le chanoine François était tournaire, c'est-à-dire qu'il avait le droit, à son tour, de nommer aux bénéfices vacants, par décès ou démission, au cours de la semaine où il était « de garde » au chœur. Il s'empressa de démissionner en faveur de Jean-Baptiste Picard. Je suppose que, selon la coutume, celui-ci lui réserva une pension en contre-partie de la prébende perdue par François. Il se fit installer à Metz le 25 octobre 1756, soit deux ans et demi après avoir été nommé⁸. Ordonné prêtre en 1757, il mourut le 18 mai 1779, à l'âge de 73 ans.

* * *

3. Ces contrats et ceux qui sont cités dans la suite de l'article sont publiés par GERITS, pp. 142, 143 et 145. Par contre on ne trouvera rien concernant les Picard dans N. DUFOURCQ, *Documents inédits relatifs à l'orgue français*, Paris, 1934.

4. QUITIN, p. 44.

5. Cet orgue est maintenant à Louveigné. Il est une copie de celui qui était à Saint-Lambert sur le côté gauche du jubé, très probablement celui qui se trouve à Elsaute. Sur Robostel et son œuvre, voir T. J. GERITS, *De Luikse orgelbouwer G. Robustelly*, dans *HET OUDE LAND VAN LOON*, 20 (1965), 175-200 et B. LHOIST-COLMAN, *Le facteur d'orgues Guillaume Robustelly* dans *B.S.A.H.D.L.*, 49 (1969), 79-96 et *L'orgue de l'abbaye de Saint-Gilles à Liège, œuvre perdue de Guillaume Robustelly*, dans *L'ORGANISTE*, 6, (1974) n° 2, 9-11. — P. DEWONCK dans *L'ORGANISTE*, 4 (1972) n° 4, p. 18, lui attribue avec preuve l'orgue de Volière (1769/70). — J.-P. FÉLIX dans le *BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE LOUVAIN*, 10 (1970), 75, constate que les orgues de Bierbeek et Langdorp, œuvres de Robustelly, ont mêmes buffets. — On ajoutera aux listes de ces auteurs, l'orgue de Saint-Remacle à Liège (1783) dont le buffet et une partie subsistent. — QUITIN, 24-25.

6. T. GERITS, article cité à la note 5, p. 195.

7. Tous ces actes sont transcrits dans le registre 28 des « Patrimoines presbytéraux » f° 444-445v°, conservé aux Archives de l'État à Liège et dont l'inventaire a été dressé par Joseph STEKKE dans *L'ANNUAIRE D'HISTOIRE LIÉGEOISE*, V, n° 5 (1957), qui cite Picard, p. 983. On sait, en effet, que pour recevoir les ordres majeurs, il faut prouver à l'évêque qu'on détient un bénéfice tel que cure, bénéfice, canonat, ou qu'on possède des revenus suffisants pour vivre. On devient ainsi prêtre ou diacre ou sous-diacre « à bénéfice » ou « à patrimoine ». L'administration de l'évêché transcrivait dans des registres les actes prouvant que les clercs avaient un patrimoine ou une rente viagère.

8. Jadis, un chanoine n'était pas obligé de résider et de chanter l'office au chœur. Dans ce cas, il devait lire le breviaire en privé, mais ne percevait qu'une partie de la prébende; il n'était ni électeur ni éligible au chapitre ni tenu à recevoir au moins le sous-diaconat. Certains jeunes chanoines pratiquaient de la sorte jusqu'à la fin de leurs études universitaires, après lesquelles ils venaient résider. La prébende leur servait de bourse d'études. L'acte de réception au chapitre de Metz cite les quatre

Son frère cadet, Jean-François, de cinq ans plus jeune est peu connu. Il n'avait que 18 ans à la mort de son père et s'associa à Jean-Baptiste, âgé alors de 23 ans. L'œuvre des deux frères a souvent été confondue au détriment du cadet. Il est possible que leur œuvre soit commune, quoique deux contrats soient signés par Jean-François seul. Tous les autres le sont par l'aîné, mais le cadet a signé le cahier des charges pour la construction de l'orgue de la collégiale de Thorn, près de Ruremonde (1740, détruit en 1944) et pour celui des dominicains de Maastricht, dont la belle église gothique de pierre de sable fait aujourd'hui encore l'admiration des visiteurs. Lors de la suppression des couvents (1796) par les Français, cet orgue fut transféré par Joseph Binvignat à l'église Saint-Servais érigée en paroissiale. C'est à cette occasion que l'architecte Soiron dressa une élévation du buffet de l'orgue en indiquant toutes les mesures. Au cours des deux derniers siècles, cet orgue fut tellement agrandi et modifié qu'il ne reste quasi rien de l'œuvre du ou des Picard⁹.

Agé de 31 ans, Jean-François devint lui aussi, mais quatorze ans avant son aîné, chanoine de la cathédrale de Metz, où il fut reçu le 6 juin 1742¹⁰.

Après avoir joué un rôle actif au chapitre, il devint jubilaire en 1782, c'est-à-dire dispensé de l'office après 40 ans d'ancienneté et mourut dans sa maison canoniale le 21 avril 1784. Lors de son décès, il avait 73 ans, comme son frère. Le texte de l'épitaphe, si elle a existé, n'est pas conservé pas plus que celle de l'aîné.

Comme nous l'avons vu, l'œuvre des deux frères fut continuée par Robostel(l)i qui décéda en 1794, et peut-être par Matthieu Graindorge¹¹.

Pendant que ceux-ci construisaient des orgues appliquées aux tours de nombreuses églises mosanes et brabançonnes, nos deux maîtres, à l'autre côté de l'église cette fois, chantaient l'office dans le chœur de leur cathédrale¹². N'avaient-ils pas un peu de nostalgie lorsque, dans un moment de distraction, ils regardaient vers le fond de l'église... par-dessus la tête des autres chanoines?

ANNEXE

NOTES D'ARCHIVES

Les registres de baptêmes, mariages et décès de Liège n'ont révélé aucun acte qui ne soit cité par M^r Quitin, à l'exception de deux: le mariage, célébré à Saint-André, de Marie-Anne Picard, le 17 février 1738, concerne soit la sœur aînée des deux

prénoms, la date de naissance (23 mai 1706), signale qu'il était alors diacre du diocèse de Liège et qu'il a obtenu le canonat par résignation de François le Picard.

C'est le conservateur en chef des archives de la Moselle à Metz qui, par sa lettre du 8 août 1974, a eu l'extrême amabilité de me donner ces renseignements. Je l'en remercie vivement.

9. G. QUAEDVLIEG, *Maastricht, orgelstad*, Maastricht, 1968, publie le dessin de Soiron, p. 15, et un historique de l'orgue, pp. 16 et 64. Il ne cite cependant pas l'action de Picard que rappelle GERITS, *Picard*, p. 107 et annexe II. — G. M. I. QUAEDVLIEG, *De orgelbouwers Binvignat te Maastricht*, dans DE MAASGOUW, 89 (1970), col. 80-88, donne de nombreuses précisions sur le transfert de cet orgue. C'est le même Binvignat qui déménagea l'orgue des franciscains de Bolland à Hombourg en 1804 (BULL. LE VIEUX-LIÈGE, 184 (1974), 331).

10. Cf. note 8. Je n'ai pas trouvé son nom dans les « Patrimoines presbytéraux » de Liège. Je suppose qu'il fut clerc du diocèse de Metz sans l'avoir été à Liège. Il est né le 18 octobre 1711 comme le disent les actes messins et Quitin, et non en 1713 comme le croit Yernaux.

11. Philippe Dewonck a esquissé des rapprochements entre les œuvres de ces différents facteurs dans L'ORGANISTE, IV, 4 (1972), 17-18. C'est à Matthieu Graindorge qu'on doit l'orgue de Malmedy (1780, abbatiale) dont le buffet seul subsiste (cf. note 17), celui de Cornillon (1787, perdu) et celui des augustins de Liège (1789), transféré peu après à Saint-Vith (détruit en 1944). Je ne pense pas que Graindorge soit l'auteur de l'orgue de la paroissiale de Malmedy, dont le beau buffet me semble plus ancien (première moitié du 18^e s.). Lorsque cette église fut désaffectée en 1819, l'orgue fut vendu à l'église de Tilff, le 7 juin 1819 (A.É.L. Cure Tilff, n° 8, liste des archives de la cure vers 1830, cité au n° 44). Le buffet, assez sculpté, subsiste encore.

12. Par sa lettre du 14 août 1974, l'abbé Pierre Schontz, organologue de Metz, me faisait savoir qu'il ne connaît aucun orgue de nos deux frères dans la région de Metz. Par contre, il estime pouvoir attribuer des instruments de valeur à leur frère Joseph, qui aurait été le meilleur facteur de cette ville pendant le second quart du 18^e siècle. Je saisiss l'occasion pour le remercier de sa collaboration.



facteurs, soit plus probablement la fille de Jean-François Picard, perruquier, cité par la capitulation de Saint-André, de 1740 (fol. 127); de même, le Jean-François Picard qui, le 25 février 1743, épousa dans cette église, Marie-Agnès Petitjean, ne peut pas être le facteur d'orgue, devenu chanoine l'année précédente, mais un des deux homonymes habitant la paroisse, un ouvrier (fol. 113 v°) et un perruquier (fol. 127).

La lecture des capitulations de Saint-André de 1736 et 1740, de Saint-Servais (1740), de Saint-Michel (1736) et de Saint-Hubert (1736, conservée en 1974 aux archives de Sainte-Croix), aurait pu révéler la résidence et la composition de la famille des Picard qui semblent avoir demeuré dans une de ces paroisses du centre. Ce fut en vain. Celles de Saint-Séverin étant perdues, il reste peu d'espoir de trouver la trace des Picard.

Monsieur René Jans a fait de longues recherches dans les différentes séries de registres des échevins de Liège, tels que convenances, testaments, paroffres, obligations, etc., mais n'y a rien trouvé¹³.

J'ai cru utile de signaler au lecteur les recherches même infructueuses qui ont été faites dans les archives de l'État. Celles des cures et des notaires pourraient par contre, venir enrichir nos connaissances ainsi que celles des collégiales et des couvents.

* * *

Le moment n'est-il pas venu de faire un sort au légendaire Bernard Picard?

Il est né d'une distraction de Joseph Demarteau¹⁴ qui lui attribue l'orgue de Notre-Dame-aux-Fonts sans citer sa source, qui est probablement Hamal, selon lequel Philippe II Picard serait l'auteur de l'instrument¹⁵. Yernaux, qui a constaté l'erreur, considère l'orgue comme « sorti des ateliers Picard »¹⁶.

Un processus en tous points semblables incite Gobert¹⁷ à attribuer à Bernard père, l'orgue de Sainte-Aldegonde au lieu de Philippe Picard¹⁸, souvent appelé Picard père par opposition aux deux fils.

13. Ce fonds a été en partie détruit par une bombe en 1944 et les bords de certains registres ont été brûlés; le texte des actes n'est plus toujours conservé intégralement; des débuts ou fins de registres sont perdus.

Je remercie vivement M. René Jans, pour l'aide considérable qu'il m'a apportée en consultant les archives des échevins de Liège.

14. Dans B.S.A.H.D.L., 7 (1892), 88. Ce n'est ni dans Saumery ni dans le manuscrit du doyen de St-Pierre Devaux concernant l'histoire ecclésiastique du pays de Liège (*Université de Liège*, n° 1015 et suivants) que Demarteau a puisé ce renseignement. Il fut copié, sans le dire, par Théodore GOBERT, *Liège à travers les âges*, 4 (1926), 343, et *Les rues de Liège*, 2 (1891-1895), 609.

15. Édité par R. LESUISSE dans B.S.B.L., 19 (1956), p. 243.

16. YERNAUX, p. 76.

17. Tome 2, p. 28 de *Liège à travers les âges*. D'autre facteurs légendaires ont vu le jour. Le sculpteur De Tombay qui fournit les pots-à-feu décorant le buffet d'orgue de Saint-Remacle a été confondu avec le facteur Robustelli par Georges Delarge dans son excellente monographie consacrée à cette église en 1925, p. 102, qui écrit « l'ébénisterie fut confiée à un certain Robostel ». Le texte d'archive cité (registre 19, p. 14 de la cure) est explicite.

Un facteur « Pyrain d'orge », auteur présumé de l'orgue de l'abbatiale de Malmedy est dû à une erreur de lecture de H. REINERS et H. NEU, *Die Kunstdenkmäler Eupen-Malmedy*, Düsseldorf, 1935, p. 309. Les deux savants auteurs de ce splendide ouvrage, unique en Belgique — quarante ans après sa rédaction —, ont tout simplement mal lu et confondu avec Matthieu Graindorge dont il a été parlé plus haut.

L'original, conservé maintenant non plus à Düsseldorf mais aux archives de l'État à Liège, ne laisse aucun doute à cet égard.

Au sujet de cet orgue, remplacé complètement par Korfmacher en 1828, voir L'ORGANISTE, 3 (1971), 9-13, et 4 (1972), n° 4, p. 17. Il faut dire que ces historiens de l'art ne disposaient pas des moyens de contrôle ni des connaissances acquises depuis lors. Hélas, de Tombay et Pyrain d'orge sont déjà repris dans des répertoires de facteurs d'orgues!

18. LESUISSE, *op. cit.* à la note 15, p. 244.